

Statuts de l'association Lu Tsamô

Association
Lu Tsamô



Article 1 Raison sociale

Sous le nom de "Lu Tsamô", il est créé une Association à but non lucratif régie par les présents statuts et par les articles 60 et suivants du Code civil Suisse.

Le siège de l'Association est à Riddes. Sa durée est illimitée.

Article 2 But et objectif

L'association a pour but de sensibiliser la population au respect de la faune. Ses objectifs sont notamment : à faire connaître les zones de tranquillité, à soutenir la mise en valeur du patrimoine autant que l'implication active des acteurs concernés.

Article 3 Organes

Les organes de l'association sont:

- a) L'Assemblée générale
- b) Le comité
- c) L'organe de contrôle des comptes

Article 4 Membres

Est membre de l'association toutes les personnes ou organismes intéressés à la réalisation des objectifs fixés par l'art. 2 et déclarant adhérer aux présents statuts et payant les cotisations.

Article 5 Assemblée générale

L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association.

Article 6 Le comité

Le comité exécute et applique les décisions de l'Assemblée générale. Le comité est composé d'un président, d'un vice-président et d'un caissier. Il est démissionnaire et rééligible chaque année lors de l'assemblée générale.

Article 7 Ressources

Les ressources de l'association sont:

- a) cotisation des membres
- b) les contributions en espèces et en nature
- c) les contributions et subsides d'institutions publiques et privées

Article 8 Dissolution

La décision de dissolution est prise à l'unanimité en assemblée générale. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation et les biens seront affectés à des buts d'intérêt public.

Article 9 Responsabilité

L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 10 Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés lors de l'assemblée constitutive du 7 mai 2015, entrent en vigueur immédiatement.

Au nom de l'association

Présidente : Odile Beney

Vice-président : Xavier Bonvin